

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants d'apprendre à :

- Identifier les objectifs politiques fixés en début de mandat et les lier aux projets réalisés,
- Identifier les objectifs politiques en cours et ceux qui ont dû être annulés ou reportés.

- Mesurer les résultats obtenus.
- Distinguer les points forts de sa pratique et ceux de son équipe.
- Concevoir la communication de son bilan de mandat et l'adapter selon la période (pré-électorale ou non)

Le Programme :

1/ Identifier les objectifs politiques fixés en début de mandat et les lier aux projets réalisés, en cours et ceux qui ont été annulés ou reportés :

- Lister les engagements pris en début de mandat
- Faire le lien avec les objectifs politiques du mandat
- Lister les projets réalisés, ceux en cours, ceux reportés ou annulés

Atelier : relier les actions communales aux objectifs fixés en début de mandat.

2/ Mesurer les résultats obtenus :

- Vérifier la cohérence entre les objectifs politiques du mandat et les résultats obtenus
- Mesurer quantitativement et qualitativement

Atelier : apport d'outils méthodologiques de mesure des résultats.

3/ Distinguer les points forts de sa pratique et ceux de son équipe :

- Lister ses points forts en termes de savoir-être et de compétences
- Expérimenter un dialogue critique et constructif en équipe
- Acter une vision partagée en équipe à partir des valeurs communes

Atelier de mise en pratique : identifier ses points forts et les valeurs de son équipe.

4/ Concevoir la communication de son bilan de mandat :

- Identifier les principes d'une communication assertive
- Savoir prendre en compte le non-verbal dans sa communication
- Savoir mettre en œuvre un plan de communication
- Adapter sa communication en période pré-électorale (6 mois avant le scrutin)

Atelier de mise en pratique : mettre en œuvre son plan de communication (hors période électorale).

formatrice : Madame Julie GEIRON-TOUSSAINT

- Parfaite connaissance des collectivités territoriales, de leur fonctionnement et de l'exercice de mandats locaux : ancienne élue communale, intercommunale et régionale.
- 20 d'expérience professionnelle en matière d'accompagnement politique et de communication, dont 10 ans comme directrice de cabinet parlementaire.
- Formatrice auprès des élus locaux depuis 2022.
- Coach professionnelle certifiée RNCP 6 depuis décembre 2024 auprès des acteurs publics locaux (adhérente de l'association PublicCoach et de la fédération de coaching EMCC France).
- Consultante en accompagnement politique depuis novembre 2024.



Les points forts de la formation :

Que ce soit en inter collectivités ou en intra, cette formation aide à clarifier son action individuelle et collective en fin de mandat. Elle propose des outils pour adapter sa communication avant les élections municipales. Le module invite à prendre du recul sur l'action de la municipalité, sur l'équipe et sur soi. Il valorise les points forts du mandat et améliore le dialogue et la communication.

Attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques :

- Documents support projetés
- Apports théoriques et échanges d'expériences, étude de cas
- Ateliers de mise en pratique et restitution
- Livret du participant fourni avec des apports et des ressources complémentaires

Public :	Format :	Financement et coût :
Elu(e)s Personnels de direction	En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Julie GEAIRON-TOUSSAINT	(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI) Intra financement collectivité : Si vous souhaitez, programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant : - Moins de 2 000 habitants : 1 990 euros TTC - De 2 000 à 5 000 habitants : 2 200 euros TTC - Plus de 5 000 habitants : 2 400 euros TTC Intra : financement DIF ELU : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de 400 € TTC si DIF ELU (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)
Evaluation des acquis :		Accessibilité et référent handicap :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, brainstorming...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Suivi post-formation à 6 mois par entretien téléphonique et/ou questionnaire.

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Madame Julie GEAIRON-TOUSSAINT. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>